



Labatt veut régler le conflit

Stéphane Labrèche, lesaffaires.com

La **Brasserie Labatt** vient de déposer une offre *finale* à ses employés syndiqués de LaSalle.

La brasserie estime que son offre, qui survient moins d'une semaine après l'arrêt de travail, constitue les meilleures conditions d'emploi et de retraite de l'industrie.

Labatt offre des hausses salariales de 4\$ l'heure pour les employés réguliers, réparties sur toute la durée de la convention, doit sept ans.

Si l'offre est acceptée, le salaire annuel d'un livreur en charge passerait de 58 900\$ à 67 200\$. Le salaire d'un employé d'entretien passerait quant à lui de 62 600\$ à 70 900\$.

Labatt propose également une amélioration au régime de retraite, une clause assurant la protection des employés réguliers contre la sous-traitance, et la création de 20 nouveaux postes réguliers.

MarcPortelance, président-directeur général de la Brasserie Labatt, a souligné les effets négatifs du conflit: "La grève inflige des pertes monétaires importantes, tant à la Brasserie qu'à ses employés."